

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2265

présenté par
Mme Dubost

ARTICLE 3

I. – À la première phrase de l’alinéa 73, substituer au mot :

« les »

les mots :

« la mise en œuvre des ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, après la première occurrence du mot :

« d’ »,

insérer le mot :

« une ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.